

FORMALITES DE FIN D'ANNEE POUR LES CLASSES DE TERMINALE

ARRET DES COURS

Les emplois du temps des classes de terminale prennent fin le SAMEDI 7 JUIN 2025 à 12H10.

Au-delà de cette date, des élèves pourront ponctuellement être invités par un enseignant pour des révisions.

DEMI-PENSION

La demi-pension sera assurée jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat **le vendredi 4 juillet 2025**

VIE SCOLAIRE

Les casiers devront être vidés et les cadenas retirés au plus tard le **mercredi 11 juin 2025.**

RESTITUTION DES MANUELS SCOLAIRES : JEUDI 19 JUIN 2025

Les manuels scolaires ainsi que l'ensemble des ouvrages empruntés au C.D.I devront obligatoirement être rapportés **selon le calendrier suivant.**

Classes	Ramassage des manuels 19/06 /25 Maison des Lycéens
T ST2S 1	8h30
T ST2S 2	9h00
T STMG 1	9h30
T STMG 2	10h00
T STMG 3	10h30
T VDG 1	11h00
T VDG 2	11h30

T VDG 3	13h30
T VDG 4	14h00
T VDG 5	14h30
T VDG 6	15h00
T VDG 7	15h30

EN CAS D'ECHEC AU BAC

En cas d'échec l'élève qui souhaite se réinscrire en classe de terminale doit **faire acte de candidature** dès l'annonce des résultats en renseignant le formulaire de demande de réinscription que le candidat doit venir remplir sur place auprès des C.P.E dès réception des résultats sur Cyclades. Cette demande de réinscription sera possible jusqu'au JEUDI 10 JUILLET 2025 en étant en possession de son relevé de notes du bac ou codes d'accès à Cyclades.

